

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 016/2026

N° ordre à l'intérieur de la séance : 02/04

Nombre de conseillers :

- en exercice23
- présents20
- votants23
- suffrages exprimés23
- majorité12
- pour23
- contre0
- abstentions0

Date de convocation :
25/03/2026

SÉANCE PUBLIQUE DU : 1^{er} AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, Le premier avril, à vingt heures et trente minutes,
Le Conseil Municipal de la commune d'ORLIENAS (Rhône), régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, dans la Salle du Conseil de la Mairie d'Orlienas, sous la présidence de Monsieur Olivier BIAGGI, Maire.

Étaient présents : Olivier BIAGGI, Florence AUDON, Vincent LECOQ, Adeline VEROT, Jean-Christophe VAUTIER, Catherine DAVOINE, Alain ZUCCA, Chantal ROCHER, Hélène CHAUSSEBOURG, Chantal BOUVIER, Agnès LABORIER, Martin GAILLY, David SAINT-PAUL, Matthieu NALLET, Laetitia YU-KOHLER, Martin NOURRIT, Stéphane MONACHON, Mathilde BROS, Benoît DAUTREY, Baptiste BOUVIER.

Absents : Guillaume FREMIOT, Yasmine BADACHE-DESMAZES, Karine DUMAS.

Pouvoir : Guillaume FREMIOT donne pouvoir à Olivier BIAGGI, Yasmine BADACHE-DESMAZES donne pouvoir à Hélène CHAUSSEBOURG, Karine DUMAS donne pouvoir à Adeline VEROT.

Secrétaire de séance : Catherine DAVOINE.

OBJET : CONSTITUTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

M. le Maire indique que pour les Communes de moins de 3 500 habitants, la Commission d'Appel d'Offres est composée d'un Président (le Maire), de trois membres titulaires et de trois membres suppléants.

Les membres titulaires et suppléants sont élus au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Les listes comportent les noms des titulaires et des suppléants mais peuvent être incomplètes. La représentation proportionnelle consiste à attribuer à chaque liste un nombre de sièges proportionnel aux voix obtenues par application d'un quotient électoral.

Après avoir enregistré les candidatures à l'élection de membres titulaires et de membres suppléants à la Commission d'Appel d'Offres, M. le Maire fait procéder au vote.

Le Conseil Municipal, après délibéré et à l'unanimité,

- **A désigné** les membres de la Commission d'Appel d'Offres, comme suit :
 - Membre titulaire : Guillaume FREMIOT ;
 - Membre titulaire : Vincent LECOQ ;
 - Membre titulaire : Hélène CHAUSSEBOURG ;
 - Membre suppléant : Benoît DAUTREY ;
 - Membre suppléant : Matthieu NALLET ;
 - Membre suppléant : Agnès LABORIER.

Fait et délibéré à la Salle du Conseil de la Mairie d'Orlienas, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Olivier BIAGGI

